

# **USITO : Un pas en avant, un pas en arrière**

**Analyse du dictionnaire de l'Équipe FRANQUS  
un an après sa mise en ligne**

Claude POIRIER

Trésor de la langue française au Québec

Le 30 avril 2014 (retouché le 28 mai 2014)

## **0. Introduction<sup>1</sup>**

Le dictionnaire de langue n'est pas un simple guide grammatical et sémantique. Par le choix des mots et des exemples et par l'analyse qu'il propose du vocabulaire, il brosse un portrait de la société dont il décrit la langue. Dans le cas du Québec, c'est la formule même des dictionnaires et le discours qu'ils tiennent sur la norme qui sont particulièrement révélateurs. Sa tradition lexicographique, qui commence au début du 19<sup>e</sup> siècle, regroupe surtout des lexiques correctifs, des manuels du bon usage, des glossaires et, depuis les années 1950, quelques rares dictionnaires généraux. Dans ces recueils de mots, la question de la norme occupe souvent toute la place, au détriment de la description des usages. On peut voir en cela une manifestation d'insécurité, surtout que l'usage de référence qui sert à la définir a presque toujours été celui des Français, donc externe à la communauté. Les dictionnaires qui ont jalonné la démarche des Québécois depuis deux siècles forment, pour cette raison, une collection de témoignages sur leur degré d'émancipation culturelle.

Dans un texte où j'examinais sous cet aspect l'évolution de la lexicographie au Québec, je faisais observer que les jugements sur la langue avaient varié, d'une époque à l'autre, selon la perception qu'avait la communauté québécoise d'avoir, ou non, besoin de la France pour sa survie culturelle. Je faisais notamment observer que « la distance que prennent les Québécois par rapport aux Français [depuis la Révolution tranquille] dans les domaines de la littérature, de la chanson et du cinéma a créé une situation favorable à l'affranchissement de la lexicographie » (Poirier, 2008a, p. 43). Est-ce à dire que nous sommes maintenant capables de faire des dictionnaires comme le font les Français et les Américains, en somme de décrire avec compétence notre langue telle qu'elle se parle chez nous, à la lumière de nos propres repères ?

C'est avec ce questionnement en tête que j'ai effectué une analyse du dictionnaire mis en ligne à Sherbrooke en mars 2013 et qu'on a commercialisé sous le nom d'USITO<sup>2</sup>. Les

---

<sup>1</sup> Je remercie les personnes suivantes qui m'ont rendu le service de relire mon texte et de me donner leur avis : Marie-Hélène Côté, Gaétane Dostie, Aline Francœur, André Gaulin, Gabrielle Saint-Yves, André Thibault et Gynette Tremblay. Il va de soi que les opinions exprimées ici n'engagent que moi.

<sup>2</sup> USITO est accessible à l'adresse suivante : [www.usito.com](http://www.usito.com). Il a été réalisé sous la direction éditoriale d'Hélène Cajolet-Laganière et de Pierre Martel, et sous la direction informatique de Chantal-Édith Masson, avec le concours de Louis Mercier comme conseiller éditorial.

présentations que les auteurs ont faites de leur projet de ‘dictionnaire du français québécois standard’ depuis le milieu des années 1990 donnaient à penser que l’ouvrage serait très sélectif. Que contiendrait au juste ce dictionnaire qui paraissait au départ devoir être limité aux mots neutres, avec une proportion élevée de termes spécialisés<sup>3</sup> ? Serait-il coupé de sa base, le français québécois usuel qui a envahi tout l’espace public depuis la Révolution tranquille ? Pour l’explicitation de la norme, en quoi serait-il plus utile que les ouvrages existants (par ex. le *Multidictionnaire de la langue française*) ?

L’intérêt des linguistes de l’Université de Sherbrooke pour l’étude du vocabulaire remonte au début des années 1970, époque où ils ont réalisé une enquête sociolinguistique dans la grande région de l’Estrie (Beauchemin, 1986). C’est sur cette base qu’a été construite au fil des ans la Banque de Données Textuelles de Sherbrooke (BDTS) qui a servi pour l’établissement de la nomenclature<sup>4</sup> d’USITO.

Le dictionnaire devait paraître en 2006, puis sa diffusion a été repoussée à 2008<sup>5</sup>. Il n’a finalement été mis en ligne pour consultation générale qu’en 2013. À part le fait qu’il faut payer un abonnement pour y avoir accès, la formule de diffusion retenue est certainement la meilleure, compte tenu de sa commodité et des améliorations qu’il sera ainsi possible d’apporter à l’ouvrage. *Ce processus est d’ailleurs commencé déjà, de sorte que certaines des remarques et suggestions que je fais ici pourraient n’avoir plus de raisons d’être au moment où le lecteur aura mon texte sous les yeux.*

## 1. Le projet initial et la réalisation concrète

Le projet lexicographique de l’équipe est publicisé depuis plusieurs années à travers le nom qu’elle s’est donné : FRANQUS, ou **Français Québécois Usage Standard**. L’objectif, tel que reformulé en 2008, était de fournir aux Québécois un dictionnaire général, mais de type normatif, qui contiendrait les mots neutres ou soignés et un certain nombre d’emplois de la langue familière bien attestés dans la BDTS. Cet ouvrage traiterait en outre des emplois critiqués suivant une formule inédite : les articles porteraient « dans ce cas non pas sur la description de leurs emplois, mais plutôt sur les mots du français standard qui leur sont substituables. » (Cajolet-Laganière et Martel, 2008, p. 401). Plus précisément, un mot critiqué serait précédé d’un ✕ encerclé et traité sommairement : transcription phonétique, catégorie grammaticale, notice étymologique, puis définition par son équivalent français, comme il vient d’être expliqué. Cette mesure n’était illustrée que par des emprunts à l’anglais.

---

<sup>3</sup> Dans les exemples utilisés pour promouvoir leur projet, les responsables s’en étaient tenus le plus souvent aux mots neutres (*abri d’auto, bleuet, épinette, érable à sucre, pâté chinois, tarte au sucre*, etc.), se limitant même parfois au vocabulaire spécialisé, comme dans le Rapport Larose dont ils ont grandement influencé la rédaction (*acériculture, andragogie, covoiturage, douance, urgentologue*, etc.), v. Martel et Cajolet-Laganière (1996, p. 100 et suiv.), et Poirier (2002).

<sup>4</sup> Nomenclature : ensemble des mots faisant l’objet d’un article dans un dictionnaire.

<sup>5</sup> Cajolet-Laganière et Martel (2008, p. 389) prévoient en outre pour 2009 une version papier qui pourrait, en fait, n’être jamais publiée.

Un autre trait majeur de ce dictionnaire était qu'on y ferait précéder de la marque FQ les emplois propres au Québec et de la marque FE ceux propres à l'Europe francophone. Cette mesure avait fait l'objet d'une recommandation dès 1990 par le Conseil de la langue française, alors présidé par Pierre Martel. Elle avait été décidée en réaction au *Dictionnaire du français Plus* (DFP), publié deux ans auparavant, dans lequel les emplois québécois n'avaient pas été marqués (Conseil de la langue française, 1990, p. 26 et 52). Cet ouvrage a d'ailleurs par la suite servi de tête de Turc à l'équipe sherbrookoise dans son argumentation visant à promouvoir son propre projet<sup>6</sup>. Cela n'empêchera pas les auteurs d'USITO de puiser dans le DFP, tant pour la justification de leur entreprise<sup>7</sup> que pour la définition de la formule lexicographique (par ex. inclusion de développements thématiques, choix des mots de la langue courante à traiter, marquage des emplois propres à la France).

La consultation d'USITO permet de constater que la présentation qui avait été faite du dictionnaire en 2008 est proche de ce qui a été livré. On remarquera tout de même trois changements significatifs. Premièrement, les mots familiers et populaires ont fait une percée par rapport aux intentions initiales, telles qu'on pouvait les interpréter. Il faut croire que les auteurs d'USITO n'avaient plus le choix : ces québécismes s'étaient multipliés dans *Le Petit Robert* et *Le Petit Larousse illustré* dans les années 2000 et on ne pouvait plus faire comme s'ils n'existaient pas (*achaler, baboune, baveux, pantoute, pogner*, etc.).

Second changement, qu'on pourrait interpréter comme un indice d'apaisement de l'approche émotive dans la chasse aux anglicismes : le fameux ✖ de désapprobation a disparu des articles (il se maintient tout de même dans l'index). Mais il s'agit là d'une fausse impression, car la dénonciation des anglicismes est plus sévère encore eu égard au procédé adopté : ces mots sont à peine identifiés, n'ayant droit à aucun élément de description autre que la catégorie grammaticale. Sur la ligne suivante, on trouve une formule, invariable à travers tout le dictionnaire, servant à proposer le mot qu'il faut dire. Exemple :

ANGLICISME CRITIQUÉ

**balloune** n. f.

UQ L'emploi de *balloune* est critiqué comme synonyme non standard de *BALLON*.

*Des ballons d'anniversaire.*

La plupart des emprunts à l'anglais qui ont pénétré dans le français québécois usuel sont ainsi mis au ban au moyen de ce procédé.

---

<sup>6</sup> Voir, par exemple, ce passage de Martel et Cajolet-Laganière (1996, p. 43) : « Mais la principale critique faite à ce dictionnaire est de trop refléter la langue familière et populaire québécoise et de ne pas faire de place au bon usage du français québécois. » Cette critique non démontrée est contredite par le témoignage de Louis Mercier qui a participé à la rédaction du DFP et à celle d'USITO (v. Poirier, 2008b, p. 120).

<sup>7</sup> On n'a qu'à comparer le début de l'article de Cajolet-Laganière et Martel (2008, p. 387-388) avec le texte de la présentation du DFP (p. XIII et suiv.) et l'article de Poirier (1989) pour se rendre compte que les lexicographes de Sherbrooke ont fait une lecture attentive de ces derniers.

Troisième changement, de moindre importance sur le plan sociolinguistique : on a remplacé les marques FQ (français québécois) et FE (français européen) par UQ (emploi caractéristique de l'usage au Québec) et UF (emploi caractéristique de l'usage en France). Pour UQ, c'est du pareil au même, mais pour UF, la modification s'imposait puisque, pour parler de français européen, il aurait fallu tenir compte des usages des francophones de Belgique et de Suisse, ce qui représentait un défi que les auteurs avaient sans doute sous-estimé dans un premier temps.

L'ouvrage projeté devait être un modèle de dictionnaire en ligne, représentant « un tour de force technologique ». Il devait se prêter à toutes les recherches possibles, d'après l'étymologie, les suffixes, les auteurs, etc.<sup>8</sup> À cet égard, USITO ne répond pas aux attentes de l'utilisateur habitué au *Petit Robert* en ligne. Par exemple, il n'y a pas moyen de faire afficher les citations d'un auteur donné, ni d'obtenir la liste des québécismes. La façon de procéder pour faire les recherches n'est pas évidente (il faut se reporter au *Guide d'utilisation*). De plus, le logiciel décroche de temps à autre sans qu'on puisse en trouver la raison. Par contre, l'affichage offre une excellente lisibilité, grâce à la disposition aérée des rubriques et au jeu des couleurs, et le système des liens hypertextes s'avère efficace même si le renvoi est fait vers un article en général plutôt qu'à l'élément pertinent à l'intérieur de celui-ci (il ne devrait pas être trop difficile d'améliorer ce point). Il faut rappeler enfin qu'USITO n'est accessible que par abonnement, comme *Le Petit Robert*.

## 2. Regard d'ensemble

### a. Un *Petit Robert* québécois ?

USITO est à classer parmi les dictionnaires de langue (par opposition à encyclopédiques), de consultation quotidienne. C'est un produit qui se compare au *Petit Robert*, bien que l'analyse sémantique y soit moins poussée. Les auteurs d'USITO ont en effet opté pour des définitions aux larges contours sous lesquelles sont classés les expressions et les syntagmes<sup>9</sup> d'emploi usuel, qui sont glosés au besoin, plutôt que de structurer les articles sur la base d'une analyse fine. Les définitions gommant donc souvent des nuances qui auraient pu être distinguées. Ainsi, le dictionnaire répond mieux au besoin de celui qui se satisfait de l'explication rapide d'un emploi qu'à celui du rédacteur qui cherche à préciser sa pensée. Le système des renvois compense en partie cet inconvénient.

Examinons de ce point de vue l'article portant sur le verbe MANGER. USITO enregistre cinq sens principaux et glose sept expressions alors que *Le Petit Robert* distingue huit sens principaux et glose dix expressions<sup>10</sup>. Les deux dictionnaires proposent une bonne sélection

---

<sup>8</sup> Cf. une interview dont a rendu compte Jean-Benoît Nadeau dans *L'Actualité* (15 mars 2008).

<sup>9</sup> J'emploie ici le mot *syntagme* au sens de « groupe de mots souvent associés dans le discours et dont chacun conserve sa signification » (*manger une pomme, manger sainement*). À distinguer d'*expression* : groupe de mots dont le sens est figuré (*manger des coups* « se faire battre »).

<sup>10</sup> Nous ne tenons pas compte ici des expressions non définies dans l'article MANGER mais qui sont munies d'un lien hypertexte vers un autre article où elles sont expliquées. On en compte une vingtaine dans chacun des deux dictionnaires.

de synonymes avec liens hypertextes. Pour faire mieux comprendre la méthode d'USITO, je ferai remarquer que, sous le premier sens (« avaler un aliment après l'avoir mâché »), les auteurs ont classé aussi bien un syntagme comme *manger une pomme*, qui illustre directement le sens, que l'expression *manger des yeux*, emploi figuré que *Le Petit Robert* a placé dans une sous-division à part. Ceci étant dit, la consultation d'USITO est plus conviviale en raison de sa mise en pages aérée et de sa typographie exploitant la couleur.

## **b. Traitement inégal des québécismes**

Certains québécismes sont analysés en détail, d'autres de façon sommaire. Parmi ceux qui ont été bien décrits, on peut citer les mots désignant des réalités québécoises ou nord-américaines (voir le point 5). Le verbe *manger* est du nombre de ceux qui ont eu droit au traitement minimum pour ce qui est des emplois québécois. J'attire l'attention sur le québécisme *manger des coups, une volée* qui est placé sous le premier sens principal, accompagné d'une glose (« se faire battre »). Rien de plus. Or cet emploi du verbe *manger* aurait pu justifier un sens à part, ce qui aurait permis de mieux dégager le sémantisme du verbe en mettant cette locution en rapport avec d'autres emplois voisins qui sont passés sous silence en dépit de leur caractère usuel : *manger de la misère, manger des bêtises, manger sa claque*, qui ont en commun le concept de « subir ». Plusieurs autres emplois auxquels donne lieu le verbe *manger* au Québec sont absents, par ex. *manger une pièce* (aux échecs, aux dames) « s'en emparer », *manger* (du hockey, du vélo) « s'adonner de façon démesurée à une activité », *manger la rondelle* (au hockey) « jouer de façon trop individuelle », *manger ses bas* « passer une période difficile, avoir de graves problèmes d'argent », sans parler de la locution *faire à manger*, des plus courantes ici comme en France (étonnamment, *Le Petit Robert* ne la relève pas non plus).

Cet article me paraît représentatif de la façon dont ont été étudiés bon nombre de québécismes. Leur traitement est souvent partiel, c'est-à-dire qu'on se limite aux principaux emplois. On doit reconnaître, quand même, que les mots caractéristiques du français québécois sont beaucoup plus nombreux que ce à quoi on aurait pu s'attendre dans ce dictionnaire qui s'annonçait peu ouvert à la langue courante. Des mots usuels manquent encore à l'appel, mais on peut dire que les auteurs ont manifesté une bonne ouverture, indiquant par-là la direction qu'ils suivraient dans le futur. Voici quelques-uns de ces mots que j'ai repérés récemment sous la plume de journalistes du *Devoir* et qui pourraient être ajoutés : *acheter (la salade qqn)*, *assaut* « agression physique », *affaires (parler des vraies ~, dire les vraies~)*, *business (grosse ~)*, *débarque (prendre une ~)*, *gêne (se garder une petite ~)*, *nerd*, *questionnable*, *tasser dans le coin*, *think tank*. Il en manque bien d'autres : à *la grandeur de* « sur toute la surface de » (*tempête à la grandeur du Québec*), *poche d'air* (dans un avion), *rage au volant*, etc.

## **c. Peu de considération pour la littérature**

Les citations littéraires n'occupent pas dans USITO toute la place qui leur revenait dans un dictionnaire dédié à la valorisation de l'usage standard. Dans l'article CANOT, qui

aurait dû être choyé en raison de la place importante qu'occupe l'embarcation d'origine amérindienne dans le patrimoine québécois, aucune citation n'illustre le sens principal alors que *Le Petit Robert* cite un passage de Robert de Roquebrune évocateur de notre culture : « Les grands canots d'écorce couraient sur les vagues ». On ne trouve dans l'article d'USITO qu'un extrait du journal *Le Soleil* à propos de la course en canot. Le Fichier lexical informatisé (FLI) du Trésor de la langue française au Québec (Université Laval) offrait pourtant pour ce mot près de 1900 citations en libre accès.

Il faut dire qu'USITO semble faire peu de place aux auteurs plus anciens que Gabrielle Roy. La *Bibliographie des œuvres littéraires citées* (qu'on trouve dans les Annexes) fait mention d'une quinzaine de ces auteurs (sur les quelque 150 noms figurant dans la *Bibliographie*), mais le système d'interrogation ne permet pas de savoir combien d'extraits de ces écrivains ont pu être utilisés. En parcourant le dictionnaire, il est très rare de voir passer des citations d'auteurs comme Aubert de Gaspé, Louis Fréchette, Rodolphe Girard ou Saint-Denys Garneau, qui font partie du corpus littéraire d'USITO. Nelligan est cité au moins une fois pour son fameux poème, dans l'article NEIGER<sup>11</sup>. Le peu d'attention accordé à la littérature traditionnelle pourrait expliquer l'absence de mots et d'expressions qui sont certes vieillis, mais qu'il faut pouvoir décoder si l'on veut lire Chauveau, Marie-Victorin, Ringuet, Rivard et autres écrivains que le *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec* nous a fait redécouvrir, mais qui n'ont pas été sélectionnés par les auteurs d'USITO.

Trop souvent, les citations ont été choisies pour attester le mot plutôt que pour leur valeur stylistique. On aurait aimé lire plus souvent des phrases ciselées comme la suivante, de Félix Leclerc, illustrant le mot *glaçon* : « Un petit rideau de glaçons, semblable à du verre taillé, pendait dans ma fenêtre et buvait les couleurs de la lune. » Il aurait été facile de mieux illustrer, de ce point de vue, les mots *balise* et *baliser* dont les significations, écrit Marie-Éva de Villers, ont été « enrichies par notre histoire et notre géographie »; dans leur emploi figuré, ces mots, encore aujourd'hui, « s'inscrivent au cœur de tous les débats » (*Le Devoir*, 4 octobre 2013, p. A9)<sup>12</sup>.

Le peu d'intérêt d'USITO pour la littérature québécoise tient sans doute à la structure de la Banque de Données Textuelles de Sherbrooke (BDTS) qui, d'après les données de 2008, contient beaucoup de textes spécialisés et didactiques (65 %), mais relativement peu de textes littéraires (16 %). Les textes journalistiques sont presque aussi nombreux que ces derniers (14 %)<sup>13</sup>.

---

<sup>11</sup> « Ah! comme la neige a neigé! / Ma vitre est un jardin de givre. / Ah! comme la neige a neigé! / Qu'est-ce que le spasme de vivre ». Le rédacteur n'a pas cru utile de citer le dernier vers de la strophe qui donne pourtant son sens au précédent : « À la douleur que j'ai, que j'ai ! » (É. Nelligan, 1903, p. 44).

<sup>12</sup> Voici une citation tirée du recueil intitulé *Balises*, de Gilles Vigneault (1964), auquel fait allusion Marie-Éva de Villers : « Avant que l'hiver par ses poudreries / N'ait mis aux chemins la neige des champs / Les gens du pays plantent des balises / Pour se retrouver dans le mauvais temps. » (p. 7).

<sup>13</sup> Ces chiffres sont tirés de Cajolet-Laganière et Martel (2008, p. 392).

#### d. Étymologie et histoire de la langue

La rubrique étymologique n'accorde qu'une attention limitée à la question de l'histoire du français au Québec. D'abord, elle se réduit à peu de chose : identification de l'étymon, c'est-à-dire du mot (latin, français ou autre) qui est à l'origine de celui qui fait l'objet de l'article, et date d'apparition de ce dernier. Quand deux emplois découlent visiblement de deux étymons différents, il arrive qu'on les traite dans le même article, comme c'est le cas pour *gosse* (sens I UF « Jeune enfant », sens II UQ « Testicule »), alors qu'on aurait dû logiquement créer deux articles : GOSSE<sup>1</sup> et GOSSE<sup>2</sup>. USITO distingue bien VOL<sup>1</sup> (« Action d'un animal qui se soutient dans l'air... ») et VOL<sup>2</sup> (« Action de s'emparer du bien d'autrui... »), qui ont pourtant la même origine (ce sont des dérivés du verbe *voler*); à plus forte raison aurait-il fallu le faire dans le cas d'homonymes sans liens historiques.

Pour ce qui est de la datation, on remarque que ce sont les mots qui sont datés, et non pas les sens<sup>14</sup>. Dans le cas d'un mot qui ne présente que des sens québécois, par exemple le verbe *portager* - le mot n'existe pas en France -, cette façon de faire prive le lecteur d'une précision, mais au moins la date d'apparition du mot - 1863, en l'occurrence - renseigne sur le français québécois. Pour le substantif *portage*, dont on présente cinq sens, dont deux québécois, la date est de 1260, celle du sens le plus ancien en français (« transport de marchandises se faisant à dos d'homme »); notre histoire linguistique commençant au 16<sup>e</sup> siècle, ce renseignement concerne le français en général. Dans le cas de *taponner*, dont tous les sens présentés sont québécois, la date fournie est de 1671, sans précision. Une vérification dans le *Trésor de la langue française* (TLF, de Nancy) permet d'apprendre que cette date est tirée de la *Correspondance* de Mme de Sévigné où le mot a un sens qui ne figure pourtant pas dans l'article. Pour *portage* et *taponner*, on n'a donc rien appris sur l'histoire du français québécois. USITO a cependant le mérite de bien identifier ses sources dans sa rubrique étymologique, contrairement aux dictionnaires Robert qui ont largement puisé dans le TLF de Nancy ainsi que dans les données du FLI et du *Dictionnaire historique du français québécois* (DHFQ) sans jamais en faire mention.

Sauf pour ce qui est des dates, on constate donc que les auteurs d'USITO n'ont fait aucune recherche de nature historique. On n'a pas compris l'importance de l'éclairage de l'histoire dans la construction d'une estime collective de la langue. Une langue dont on peut établir l'histoire est une langue qui a une légitimité. La discussion de l'exemple suivant suffira pour illustrer l'intérêt de la rubrique étymologique dans un dictionnaire de langue.

• SACRER. On a réuni dans un même article cinq emplois : 1) Conférer à qqn par l'onction du sacre un caractère sacré; 2) Proférer des injures, des blasphèmes; 3) Jeter qqch, violemment (*sacrer un objet par terre*); 4) Donner qqch. de désagréable à qqn (*sacrer une volée à qqn*); 5) se sacrer de qqn, de qqch. USITO donne le latin *sacrare* comme étymon des cinq emplois. Or Louis Mercier (1986) a démontré qu'il existe deux verbes *sacrer*. Le premier vient du latin *sacrare* et c'est à ce verbe que correspondent les deux premiers

---

<sup>14</sup> Nous avons rencontré quelques exceptions à cette façon de faire, voir par ex. GOSSE, POUDRERIE, PIQUETAGE et PIQUETER dont le sens 2<sup>o</sup> est daté.

emplois ci-dessus. Mais les trois autres, qui rendent une idée de « violence », se rattachent à *saquer*, dérivé de *sac* (latin *saccus*), qui avait en ancien français le sens de « bousculer, secouer » et qui a pris, dans les provinces de France, celui de « donner un coup ». Ce mot a été transmis au Québec où il a été confondu avec *sacrer*, devenant ainsi un homonyme et un homographe de ce dernier. Il aurait donc fallu créer deux articles (*SACRER*<sup>1</sup> et *SACRER*<sup>2</sup>), puisqu'il s'agit de deux mots différents. Cette distinction s'imposait dans un dictionnaire s'adressant à des Québécois, lesquels ne savent toujours pas comment s'expliquer qu'un verbe évoquant le sacré puisse en même temps être utilisé dans des emplois associés à la violence.

#### **e. Compléments au dictionnaire**

USITO contient des listes et des annexes qui complètent utilement le dictionnaire proprement dit. Les annexes sont des documents qui servent à bien interpréter le discours lexicographique (tableau des termes, signes et abréviations, alphabet phonétique international, principes de la transcription phonétique, bibliographie des œuvres littéraires citées, etc.). Quant aux listes, elles fournissent des outils pour l'analyse linguistique (listes des préfixes, des suffixes) ou répondent à des besoins périphériques (listes des acronymes, des proverbes, des locutions latines, des gentils, des adjectifs dérivés de noms propres, etc.). On trouve enfin une liste d'articles thématiques qui traitent de façon synthétique de questions relatives à la langue française et au contexte culturel dans lequel elle baigne au Québec : histoire, géographie, vie en société, faune et flore, etc.

Les auteurs d'USITO visent manifestement à faire de leur dictionnaire un outil de référence qui répondrait à l'ensemble des questions auxquelles est confronté l'utilisateur de la langue. Aux compléments qui viennent d'être mentionnés s'ajoute une rubrique « Tableau des formes » qui termine chacun des articles. On y trouve les formes du singulier et du pluriel des noms et des adjectifs, la conjugaison complète de chacun des verbes et, le cas échéant, les propositions de la nouvelle orthographe. Le support informatique permet ce luxe qu'un ouvrage papier ne peut offrir. USITO pourrait devenir, dans un avenir pas trop lointain le vade-mecum québécois le plus utile en matière de langue.

\*

\*       \*

Pour étayer le bilan sommaire que je viens de dresser et être en mesure de répondre aux questions posées dans l'introduction de cet article, j'examinerai maintenant le contenu d'USITO du point de vue des deux principaux objectifs que s'étaient donnés les auteurs : décrire la langue d'un point de vue québécois (dimension identitaire) et contribuer à la définition de la norme du français au Québec (dimension normative).



### 3. Le français d'un point de vue « québécois »

USITO n'a pas été construit à partir d'une documentation ni d'une expertise entièrement québécoises. Pour l'établissement de la nomenclature, on a tiré parti de la BDTS, du DFP et du *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui* (DQA), mais aussi des dictionnaires français. Pour le traitement des mots communs aux Français et aux Québécois, les auteurs ont pu exploiter les définitions et les rubriques étymologiques du TLF, grand dictionnaire de France, ainsi que la riche base textuelle *Frantext*, à la suite d'une entente avec l'ATILF, unité de recherche du Centre national de la recherche scientifique basée à l'Université de Lorraine (Nancy). Pour la révision des articles, USITO a bénéficié en outre de la collaboration de plusieurs excellents chercheurs d'Europe. Sans l'avouer clairement, les auteurs se sont manifestement inspirés aussi du *Petit Robert*.

On ne fera pas reproche aux auteurs d'USITO d'avoir fait ces choix qui étaient somme toute raisonnables, compte tenu de l'énorme travail qu'aurait représenté la confection d'un dictionnaire original. Cependant, à moins de revoir de façon attentive les textes de provenance européenne, cette façon de procéder était susceptible de favoriser le maintien du point de vue hexagonal dans un dictionnaire visant à donner une représentation du « français vu du Québec » (slogan publicitaire).

Les auteurs d'USITO ont minimisé leur dette à l'égard du TLF en déclarant n'avoir exploité que « certaines définitions » du dictionnaire français (voir, sur le site d'USITO, la rubrique consacrée aux contributeurs à leur dictionnaire). Or, une comparaison des articles fait voir qu'USITO ne livre généralement pas une analyse originale du vocabulaire, surtout dans le cas des mots complexes, mais reprend les structures sémantiques du TLF ou du *Petit Robert*.

On peut le constater, par exemple, en faisant défiler côte à côte à l'écran l'article FAIRE du TLF et celui d'USITO. L'étude d'un mot aussi riche que *faire* peut donner lieu à de multiples structurations différentes des emplois. Qu'on retrouve le même plan d'article dans ces deux dictionnaires en révèle la filiation (le plan de cet article dans *Le Petit Robert* est d'ailleurs bien différent). Comme USITO privilégie le commentaire des syntagmes et expressions plutôt que l'analyse fine (cf. le cas de MANGER, sous le point 2), les subdivisions sont le plus souvent éliminées et les formulations simplifiées<sup>15</sup>. En passant, on pourrait taquiner les rédacteurs d'USITO pour avoir, ici et là, cherché à voiler leurs emprunts, comme dans l'article PRENDRE où l'on a simplement inversé les éléments de la définition : « Saisir quelque chose et l'emporter avec soi ou le mettre sur soi », est devenu « Saisir qqch. pour le mettre sur soi ou l'emporter avec soi ».

Les analyses puisées dans les dictionnaires de France n'ont donc pas été revues à la lumière de la documentation québécoise, du moins pas de façon rigoureuse. Dans le cas des articles du TLF, on en a dégagé une structure et on a québécoisé les syntagmes et les

---

<sup>15</sup> On peut avoir une idée de cette simplification en comparant le nombre de mots dans les deux articles FAIRE : celui du TLF en compte près de 12 290, celui d'USITO environ 3 390.

citations avant d’y insérer les emplois proprement québécois. On tenait ainsi pour acquis que les emplois communs aux Français et aux Québécois fonctionnaient de la même façon. Le résultat est qu’il y a un bon nombre de québécismes qui sont passés sous le radar des rédacteurs d’USITO. L’examen des quatre articles suivants invite à relativiser la pertinence du slogan « le français vu du Québec ».

- **COSTUME.** USITO enregistre le sens d’« ensemble vestimentaire masculin, composé d’un pantalon, d’une veste et parfois d’un gilet », qui se dit surtout en France (et qui aurait dû être marqué comme tel), mais pas celui de « tenue féminine de coupe soignée, composée d’une veste et d’une jupe (ou d’un pantalon) », qui est bien attesté au Québec (v. DHFQ). Dans cet article, USITO rend donc compte de ce qui se dit en France.

- **GARS.** USITO présente deux sens : 1° Garçon, jeune homme. *Grand, petit gars.* - *Un bon gars* : un type bien. 2 Garçon, homme solide et vigoureux. L’article ne fait pas voir que le mot s’emploie de façon usuelle au Québec là où un Français dirait *type* (*as-tu vu le gars là-bas ? le gars du dépanneur, pauvre gars*). *Gars* équivaut parfois aussi à *mec*, en parlant du compagnon d’une femme (*elle est venue avec son gars, elle sort avec un gars qui n’est pas fait pour elle*) et est synonyme de *fils, garçon* (*j’ai deux gars et deux filles*). Pas un mot sur la construction *gars de* + substantif qui est très productive au Québec (*gars de bicyclette, gars de bois, gars de chantier, gars de la construction, gars de la campagne, gars de la ville*, etc.). On pourrait encore ajouter : *gars chaud, vrai gars*, et la locution *mon gars* qui sert à conserver le lien avec son interlocuteur (*si tu m’avais vu, mon gars, tu m’aurais pas reconnu !*). Sans parler du *p’tit gars de Shawinigan* qui montre bien que le syntagme *petit gars* est chargé chez nous de connotations hypocoristiques; il aurait d’ailleurs fallu le faire précéder de la marque UQ puisqu’il ne se dit plus en France au sens de « gamin » (TLF le déclare vieilli ou régional). Il est clair qu’on n’a pas examiné la documentation québécoise avant de rédiger l’article **GARS** : le DQA signalait plusieurs des emplois mentionnés ici et le FLI réunissait plus de 900 citations pour les illustrer, de 1863 à 2012.

- **PATÈRE.** USITO donne le sens de « support mural servant à maintenir des rideaux ou, le plus souvent, à suspendre des vêtements ». C’est le sens qui a cours en France. Au Québec, *patère* se dit d’un « long support sur pied, muni de crochets et qui sert à suspendre les vêtements » (DQA; c’est l’équivalent de *portemanteau* en France).

- **SENTEUR.** Il existe un emploi littéraire de ce mot, au Québec et en France. *Senteur* fait alors référence à une sensation olfactive agréable, illustrée par les syntagmes suivants que donne *Le Petit Robert* : *la senteur des pins, une senteur fraîche, balsamique, eau de senteur*. Cette connotation positive du mot est perceptible notamment quand il est utilisé au pluriel « à propos d’un phénomène naturel ou saisonnier » (TLF), comme dans cette citation de Jean-Paul Filion, tirée du FLI : « Cet avant-midi-là il y avait comme des senteurs de printemps dans l’air et ça m’aidait ». Or, USITO présente cet emploi littéraire comme caractéristique de France, ce qui n’est pas le cas : il est bien connu au Québec, et depuis longtemps. En revanche, il présente avec la marque UQ (= usage québécois) la définition suivante : « Odeur, bonne ou mauvaise », reprenant manifestement celle que *Le Petit Robert* donne de l’emploi québécois : « Odeur (quelconque). *Une senteur de moisi, de*

*fumée* ». Une analyse de la documentation aurait plutôt conduit aux constatations suivantes : 1) il existe un emploi littéraire du mot *senteur* (« odeur agréable »), en France et au Québec, notamment au pluriel; 2) contrairement à ce qu'on observe en France, *senteur* est usuel au Québec dans la langue de tous les jours et il a alors le plus souvent un sens négatif, ce qu'a perçu le rédacteur du *Petit Robert* en ne dégageant que les syntagmes *senteur de moisi, de fumée*.

En examinant les articles du TLF, on se rend compte avec surprise qu'ils expliquent parfois des québécismes qu'on ne trouve pas dans USITO. Par exemple, dans l'article PRENDRE, le TLF relève la tournure québécoise extrêmement courante *ça prend* + un complément désignant un objet ou une personne : *Pour faire ce gâteau, ça prend trois pommes; pour faire ce travail, ça prend dix personnes*<sup>16</sup>. Or le rédacteur d'USITO, qui a pourtant utilisé l'article du TLF, n'a pas retenu cet emploi québécois. De même, à l'article DÉFAITE du TLF, on trouve le sens suivant : « Moyen, prétexte fallacieux pour se défaire de ce qui est importun, embarrassant ». Aucune trace dans USITO de cet emploi qui, de nos jours, est plus usuel au Québec qu'en France (il ne figure plus dans *Le Petit Robert*). On dit bien *se trouver, s'inventer des défaites* (pour ne pas aller quelque part, ne pas faire qqch.). Il y a donc dans le TLF des québécismes qui n'ont pas été repris dans USITO. On en trouve aussi dans *Le Petit Robert* (*être en maudit, maudits Français !, édifice à bureaux*). Je note également que les québécismes *party* et *rapailler* sont mieux traités dans le TLF que dans USITO.

Peut-on dire quand même que, de façon générale, le traitement des québécismes dans USITO est supérieur à celui des dictionnaires de France ? Assurément. On peut le constater en tout cas en comparant les articles du *Petit Robert* avec ceux d'USITO. Les définitions de ce dernier sont plus pertinentes, les citations plus nombreuses, le contexte culturel québécois et canadien y est mieux expliqué. Ce jugement ne vaut évidemment pas pour les anglicismes québécois qui sont traités comme les autres mots dans *Le Petit Robert*, mais qu'USITO condamne pour la plupart sans les avoir étudiés (*breuvage, char, chum, condominium, fournaise, sloche, toaster, etc.*). De plus, les données du *Petit Robert* sont plus à jour pour certains emplois : il est le seul à enregistrer *printemps érable* et *enveloppe brune* « pot-de-vin ».

Pour ce qui est de la plus grande partie du lexique, celle qui est commune aux Français et aux Québécois, USITO ne peut pas être considéré comme le résultat d'une relecture originale de la langue française à travers un point de vue québécois. Par contre, il marque une avancée indéniable en ce qui concerne le traitement des québécismes par rapport à la description qu'on en trouve dans les dictionnaires de France. Les diverses observations qui précèdent m'amènent finalement à conclure que, dans l'état actuel des choses, on ne peut pas se passer complètement de ces derniers non seulement pour une connaissance approfondie du français, mais même pour les québécismes.

---

<sup>16</sup> En français de France, cette construction n'est possible qu'avec une indication de durée : *Ça m'a pris cinq minutes pour faire le trajet*.

#### 4. L'identification des québécismes et des francismes

À l'époque où ils faisaient la promotion de leur projet, les responsables de FRANQUS ont sévèrement reproché aux auteurs du DFP et du DQA de n'avoir pas marqué les québécismes. À titre de rédacteur principal du DFP, j'avais fait valoir que ce type de marquage présentait de grandes difficultés et risquait d'être décodé de façon erronée (Poirier, 1990). Dans le cas des québécismes, les auteurs d'USITO ont voulu être prudents en attribuant à la marque UQ (= usage québécois) une valeur relative : emploi caractéristique de l'usage au Québec, par rapport au français de France, mais pas nécessairement exclusif (il peut avoir cours dans d'autres aires francophones). Le critère était bon, mais le travail d'étiquetage souffre de lacunes.

La pratique est moins claire encore pour ce qui est des emplois qui caractérisent le français de France (marque UF) au jugement d'un francophone du Québec. Le marquage strict est devenu impossible du fait des échanges quotidiens avec la France : les mots propres aux Français sont de plus en plus connus, ce qui ne veut pas nécessairement dire 'utilisés' au Québec. De tels mots peuvent se retrouver sous la plume d'un auteur ou d'un journaliste québécois, sans qu'ils cessent pour autant d'être caractéristiques de l'usage de France. La marque UF ne peut donc avoir qu'une valeur relative également, et c'est ainsi qu'elle est présentée dans USITO (« Si cet emploi est attesté au Québec, sa fréquence est relativement basse dans les corpus écrits québécois »). Pourtant de nombreux emplois qui ne s'entendent pas dans les échanges entre Québécois sont présentés sans marque.

L'utilisation de ces marques dans USITO posait en outre le problème de déterminer en quoi consiste l'usage de France. Or, on ne fournit aucune précision sur ce point. Quel corpus a donc servi de terme de comparaison pour cerner cet usage : les données des dictionnaires, ou toutes les sources possibles (par ex. Google Livres, les journaux) ? On sait que, dans les journaux de France, on peut trouver beaucoup de mots et de sens que n'attestent pas les dictionnaires, mais il faut faire de laborieuses vérifications pour savoir si c'est usuel. Et est-ce que les auteurs d'USITO ont considéré comme 'français' les usages régionaux de France ? Cela expliquerait qu'ils n'aient pas attribué la marque UQ au mot *poche* « grand sac », qui est confiné en France dans la zone Ouest. Mais alors, pourquoi l'avoir placée devant le verbe *achaler*, qui se dit aussi en France (Nord-Ouest et Ouest du territoire)<sup>17</sup> ? Dans le cas d'un dictionnaire général, qui prend en charge des dizaines de milliers de mots, le terme de comparaison devrait être le français des dictionnaires de France qu'on désigne de nos jours par l'appellation *français de référence*. C'est le seul corpus de comparaison qui peut permettre un contrôle efficace et une démarche cohérente (Poirier, 2000).

Compte tenu du flou entourant la question du marquage dans USITO, il est difficile de porter un jugement d'ensemble sur ce qui a été fait. Force est de constater qu'un certain nombre de québécismes évidents n'ont pas été marqués. Il s'agit tantôt de mots ou

---

<sup>17</sup> Pour ces deux mots, voir Pierre Rézeau, *Dictionnaire des régionalismes de France* (2001).

d'expressions faisant l'objet d'une définition, tantôt de syntagmes dont on a omis de rappeler le statut de québécisme. En voici un échantillon<sup>18</sup>.

- Mots ou expressions avec définition : *Abri\** *fiscal*; *balise* (emploi figuré); *baliser* (emploi figuré); *bête\** à *patates* (relevé par TLF, mais dans une source québécoise); *diachylon* (« petit pansement »); *s'endormir* (« avoir envie de dormir »; les Français disent *avoir sommeil*; le rédacteur a fondu dans une même définition deux sens dont le second est québécois : « commencer à dormir; avoir envie de dormir »); *lavage* (*faire le lavage*); *petits fruits\** (les Français disent *fruits rouges*); *mouche* (« nom donné aux mouches piqueuses », *se faire manger par les mouches*); *poche* (*poche de farine*); *se stationner* (ce verbe ne s'emploie pas à la forme pronominale en France).

- Syntagmes : *Avenue\** à *explorer* (dans cet emploi, *avenue* est un québécisme et un anglicisme); *boyau\** d'*arrosage*, *boyau\** d'*incendie*; *brûler\** un *arrêt* (en France : *stop*); *crayon\** de *plomb*, *aiguiser un crayon\**; *bois\** de *corde*; *financement additionnel\**, *délai additionnel\** (anglicisme québécois non reconnu, voir sous le point 6); *feu\** *jaune* (en France : *orange*); *plancher\** de *bois franc*, *plancher\** *flottant* (en France : *parquet* et *parquet flottant*); *pointe de tarte\**; *souliers\** à *talons hauts*, *souliers de marche\**, *souliers\* de randonnée* (pour l'usage actuel de France, il faut vérifier dans *Le Petit Robert*, car le TLF couvre une période qui va de 1789 à nos jours).

Plusieurs francismes échappent également au marquage dans USITO, ce qui surprend davantage. Il est en effet plus facile pour un Québécois de reconnaître les emplois qui ne lui semblent pas usuels que ceux qui le caractérisent par rapport aux Français. Voici quelques emplois qui auraient dû recevoir la marque UF.

- *Bain\** de *bouche* (on dit *rinse-bouche* au Québec); *codes* (« feux de croisement d'un véhicule automobile »; *se mettre en codes*); *fête* (« jour de la fête du saint dont qqn a reçu le nom ». *Bonne fête!* *Souhaiter sa fête* à qqn; inconnu au Québec où *fête* signifie « anniversaire de naissance »); *gamin* (« enfant ou adolescent »; le mot est familier en France, mais pas au Québec où l'on dit plutôt *petit gars*); *kinésithérapeute*, *kinésithérapie* (« La kinésithérapie, qui est très répandue en France, est une discipline distincte de la physiothérapie pratiquée en Amérique du Nord et ailleurs dans le monde », *Grand dictionnaire terminologique* (GDT) de l'Office québécois de la langue française (OQLF); la définition d'USITO aurait pu commencer ainsi : « En France, discipline... »); *lessive* (*faire sa lessive*; on dit plutôt *lavage* au Québec); *motard* (« motocycliste des forces policières »); *moule\** à *tarte*; *patère* (« support mural »); *phares* (« feux de route d'un véhicule automobile »; *rouler plein phares* »); *pigeonner* (« plumer comme un pigeon, tromper, rouler »); *poche* (« petit sac en papier, en plastique »); *tuyau\** d'*arrosage*, d'*incendie*; *surprise-partie* (au Québec, le mot usuel est *party*, qui ne se limite pas d'ailleurs à l'emploi auquel réfère *surprise-partie*).

---

<sup>18</sup> L'astérisque sert à identifier l'article dans lequel on trouve les unités formées de deux mots ou plus.

Je termine avec deux cas où la marque est employée à tort.

- UQ : *Coûter\* un bras* n'est pas spécifique au français du Québec; on le trouve d'ailleurs dans *Le Petit Robert* en ligne.
- UF : *Stade\* de glace* au sens d'« aréna » est inconnu en France; on trouve cette appellation en Suisse où elle désigne un édifice sportif dans la ville de Bienne. *Stade de glace* a d'ailleurs valeur de nom propre dans cette ville; il s'agit probablement d'un calque de l'allemand *Eisstadion*. Partout en France, on dit *patinoire*, ou *patinoire couverte*.

Le marquage distinctif au moyen de UQ et UF est donc loin d'être irréprochable dans USITO. Pour revenir au questionnement de départ (voir Introduction), on peut admettre que le lexicographe affirme implicitement la légitimité linguistique de la communauté dont il recense le lexique quand il marque l'usage d'une autre communauté par rapport à celui de la langue décrite (c'est ce que font les lexicographes de France). Mais lorsque la marque porte sur les façons de parler propres à la langue qu'il étudie, il se trouve à reconnaître plus ou moins consciemment que les fondements de la norme sont à chercher ailleurs que chez ceux qui la parlent. La marque peut alors être interprétée comme un rappel que tel ou tel emploi n'appartient pas à la langue standard, en l'occurrence au 'vrai' français, qu'on assimile à celui de France. On a perçu nettement cette conception au moment du débat qu'a suscité le non-marquage des mots québécois dans le DFP; certains critiques, notamment des Français, s'offusquaient qu'on ait pu, au contraire, marquer des emplois comme 'franco-français'. Mais alors, si on cherche ce type de sécurité normative, quelle valeur peut avoir le marquage si les balises sont fluctuantes et si on n'a pas l'assurance que toutes les vérifications ont été faites ?

## 5. Les mots de la faune et de la flore : des articles prometteurs

Le problème du marquage par rapport à l'usage de France se pose de façon différente dans le cas des mots servant à désigner des réalités du pays. Ces mots, qui ont trait notamment à l'alimentation, à l'habitat, au système politique, à l'administration, à la faune et à la flore, forment pour les lexicographes une catégorie appelée *statalismes*. Pour comprendre ce dont il s'agit, comparons les québécismes *couverte* et *polyvalente*. Le premier désigne une grande pièce de tissu qu'on étend sur les draps pour conserver la chaleur du lit. Par rapport à *couverture*, qui signifie exactement la même chose, *couverte* est un régionalisme et est pour cette raison précédé de la marque UQ dans USITO. Mais la situation n'est pas la même pour le mot *polyvalente* quand il est utilisé en rapport avec le système d'éducation québécois. Dans ce cas, le mot renvoie à un type d'école secondaire qui est propre au Québec et c'est dans la définition elle-même qu'on évoque la référence au territoire : la marque UQ devient inutile.

On se rend compte, en comparant les articles dans USITO, que le traitement des *statalismes* est supérieur à celui des autres mots. La comparaison avec les usages du français de France ayant trait cette fois à des différences touchant le référent, sans connotation normative, les rédacteurs de ces articles avaient toute latitude pour représenter

le français à travers un regard québécois. Ils y sont magnifiquement parvenus dans le cas particulier des mots de la faune et de la flore. On peut même dire qu'ils ont donné libre cours à une créativité qu'on n'attendait pas dans ce dictionnaire dont on avait fait valoir surtout la préoccupation normative. L'assurance qu'ils ont acquise en travaillant sur ce vocabulaire paraît avoir influencé l'étude de mots ne servant pas à désigner des référents originaux, comme on le suggérera plus loin. Pour l'instant, voyons un peu de quoi il s'agit en examinant l'article MERLE<sup>19</sup>.

Le nom de *merle* s'applique à un oiseau dont il existe deux espèces, l'une en Europe et l'autre en Amérique du Nord. Or, les dictionnaires de France proposent une définition qui ne fait référence qu'à l'espèce connue en France, le merle noir. Ainsi, celle du *Petit Robert* se lit comme suit : « Oiseau passereau (*passériformes*), au plumage généralement noir chez le mâle, brun chez la femelle. » USITO a choisi, au contraire, de donner une définition plus large et d'ajouter en remarque une précision qui souligne l'existence des deux espèces :

« Oiseau chanteur, de taille moyenne et de forme élancée, qui se nourrit surtout de petits fruits et de vers de terre, et qui fréquente notamment les espaces verts (jardins, pelouses) aménagés près des habitations. [Genres *Turdus* et voisins; famille des turdidés.] **REM.** Au Québec, le mot *merle* désigne généralement le merle d'Amérique et, en Europe, le merle noir. »

Suivent les deux appellations (*merle d'Amérique* et *merle noir*) qui sont traitées sur un pied d'égalité, avec préséance, dans l'ordre de traitement, au nom de l'espèce nord-américaine. En complément, un renvoi signale le québécisme *rouge-gorge*, synonyme de *merle*, qui est présenté à son ordre alphabétique comme « Nom usuel du merle d'Amérique », sans aucun jugement normatif, mais précédé de la marque UQ. On conviendra que l'article MERLE dans USITO est plus clair et plus complet que celui du *Petit Robert*<sup>20</sup>. Il répond directement au besoin du francophone d'Amérique et ouvre des perspectives nouvelles pour la lexicographie française en général.

On note que ce type de traitement n'élimine pas la nécessité de distinguer au moyen des marques UQ et UF les emplois de type synonymique (comme *rouge-gorge*, dont on vient de parler, ou comme *mainate* qui est le nom usuel du quiscale), mais le discours du lexicographe demeure dépouillé de toute connotation correctrice. L'appellation *pinson*, qui a été vilipendée par certains ornithologistes quand la terminologie des oiseaux a été revue, dans les années 1980, est même présentée de façon positive dans une remarque : « Cet emploi a longtemps eu cours dans la terminologie ornithologique québécoise. » On respecte ainsi le sentiment de ceux qui emploient encore cette appellation légitime, laquelle s'est transmise depuis l'époque des premiers colons. Cette façon de procéder fait voir qu'on peut

---

<sup>19</sup> Pour la discussion de cet exemple, nous avons tiré parti de son explication par Mercier (2013).

<sup>20</sup> Dans le TLF, la définition principale ne fait mention que du merle d'Europe, mais on signale plus loin l'appellation *merle d'Amérique*, sans autre précision toutefois, annoncée par une indication de type morphologique : « Sert à former le nom d'autres oiseaux ».

orienter les utilisateurs vers la terminologie officielle sans tomber dans le discours moralisateur.

C'est la même approche qui a guidé les rédacteurs dans la description des noms de poissons (MORUE, TRUITE), d'arbres (MÉLÈZE, SAPIN) et qui a influencé le contenu d'autres articles relatifs à des réalités québécoises et nord-américaines (FOOTBALL, HOCKEY). On la reconnaît en outre dans des articles qui ne réfèrent pas à ces réalités (FOULARD), et même dans le traitement de mots de la langue familière (BROUE, ÉCORNIFLER, EMBARRER, POGNER, REVIRER), incluant au moins un anglicisme (ROBINE, de l'anglais *rubbing alcohol*, étiqueté Fam., sans mention normative). C'est donc que l'équipe était en mesure de décrire le lexique du français québécois de façon autonome, sans se sentir liée par les analyses des lexicographes de France. L'équipe, ou quelques rédacteurs ? On observe en effet que, à l'intérieur d'une même catégorie de mots, la rigueur de l'analyse peut varier considérablement d'un article à l'autre. Par exemple, si l'on compare avec POGNER les articles GARROCHER, REVOLER et TALLE, on s'aperçoit que ces derniers sont réduits à peu de chose<sup>21</sup>. Comment s'explique cette disparité de traitement ? Mais USITO souffre d'un défaut bien plus grave, qui défigure nombre d'articles : ce défaut consiste dans la technique correctrice adoptée, point qu'il reste à aborder avant de conclure ce texte.

## 6. La méthode corrective

Le dictionnaire de langue est un ouvrage de référence qui vise à répondre aux divers besoins des utilisateurs en matière de lexique : décodage du sens des mots et des expressions de la langue commune, enrichissement du vocabulaire, appui à la rédaction, vérification de l'orthographe et de la conjugaison, mais aussi au besoin de s'assurer de la maîtrise des connotations sociales des mots (familier, populaire, vulgaire, vieilli, régional, etc.). C'est par l'attribution judicieuse de ces étiquettes que le dictionnaire remplit sa fonction normative. Il atteint d'autant mieux son objectif que la description est approfondie et représentative des façons de parler. Il n'existe donc pas de dictionnaire qui n'enregistrerait que les 'beaux' mots. L'appellation *dictionnaire normatif*, qu'on a pu employer en parlant du projet mené à Sherbrooke pour souligner son objectif de donner une représentation du français québécois standard, ne correspond à aucun modèle existant.

En effet, USITO n'est pas un dictionnaire comme les autres. Sa formule est inédite. Il combine les caractéristiques d'un dictionnaire général, adoptant le même système de marques, et celles d'un lexique correctif. Je dis bien 'lexique correctif', car il ne satisfait pas aux exigences d'un dictionnaire de difficultés. La différence entre les deux est que le premier se contente de relever ce qui est considéré comme une faute et d'en fournir l'équivalent correct; c'est exactement ce que fait USITO. Le dictionnaire de difficultés est

---

<sup>21</sup> Dans l'article GARROCHER, par exemple, il manque au moins les emplois suivants : I. v. tr. 1. Laisser tomber sans soin, se débarrasser de. *Garrocher son manteau en entrant*; 2. Fig. *Garrocher son argent* : le dépenser follement. 3. Fig. *Garrocher des idées* : lancer des idées; 4. Fig. *Garrocher des bêtises à qqn* : l'injurier. II. v. pron. 1. Se précipiter (avec intention menaçante). *Se garrocher sur qqn*. 2. Fig. Se hâter, se dépêcher. *Se garrocher pour faire le souper*. 3. Fig. Se donner des airs, se pavaner, chercher à produire un bon effet.



un genre qui n'existe pas au Québec, ou plutôt qui n'existe plus. Le dernier ouvrage de ce type a été le *Dictionnaire des difficultés de la langue française au Canada*, publié par Gérard Dagenais en 1967 (réédité en 1984). Dans ce répertoire, l'auteur corrigeait les emplois lexicaux qui lui paraissaient fautifs en examinant les origines de ces écarts et en expliquant l'utilisation adéquate des équivalents standards qu'il proposait. Dagenais n'était certes pas un modèle d'ouverture à la variation linguistique<sup>22</sup>, mais c'était un bon pédagogue.

Les auteurs d'USITO auraient eu avantage à s'inspirer de sa méthode. Ils auraient pu conserver la formule qu'ils privilégiaient, combinant description de l'usage réel et orientation normative, en traitant tous les emplois critiquables de la même façon que les autres, pour qu'on sache au moins de quoi il était question, quitte à les faire suivre de remarques bien étayées. Au lieu de cela, ils ont choisi une formule allant de la mise en garde au rejet pur et simple. Pour les emplois issus du français dont ils doutaient de l'acceptabilité ou dont ils jugeaient pertinent de restreindre l'usage, ils ont eu recours à un énoncé lapidaire, sans justification, placé à la suite de ceux-ci. Dans le cas des anglicismes rejetés, les emplois du mot ne sont même pas décrits, seules les propositions de remplacement étant indiquées. Examinons de plus près les trois situations qui peuvent se présenter.

#### a. Le mot appartient à la langue familière

Les dictionnaires généraux ne condamnent généralement pas les mots de la langue familière. La marque Fam. qui les signale signifie déjà que leur utilisation doit être restreinte quand la situation de discours exige d'adopter un registre neutre ou soigné. USITO formule pourtant des avis normatifs pour un certain nombre de mots de cette catégorie. Par exemple, pour *revoler* et *sacoche*, on peut lire :

**revoler** [RƏVɔlə] v.

[...]

II V. tr. indir. UQ Fam. **REVOLER DANS, SUR, ETC.** (+ lieu) ou **REVOLER** (+ adv. de lieu). Être lancé, projeté avec force; éclabousser, (faire) gicler. [REM.] L'emploi de *revoler* est parfois critiqué comme synonyme non standard de *être projeté avec force, rejaillir, éclabousser, (faire) gicler*, etc.

**sacoche** [sakɔʃ] n. f.

[...]

2 UQ Fam. Sac à main. « Mercedes avait sorti son rouge à lèvres de sa sacoche » (M. Tremblay, 1978). [REM.] L'emploi familier de *sacoche* est parfois critiqué comme synonyme non standard de *sac à main*<sup>23</sup>.

---

<sup>22</sup> L'auteur n'accepte qu'une dizaine de canadianismes appartenant presque tous à la catégorie des stalinismes (Dagenais, 1967, p. 645). Voir un sommaire de la pensée de cet auteur dans la base Chroqué de l'Université de Sherbrooke : <[http://catfran.flsh.usherbrooke.ca/chroque/chroniqueurs\\_dagenais.php](http://catfran.flsh.usherbrooke.ca/chroque/chroniqueurs_dagenais.php)>

<sup>23</sup> Cette formulation, qui revient constamment dans le dictionnaire, devrait du reste être revue : elle donne à entendre que c'est l'emploi 'familier' du mot qui est critiqué, et non le mot lui-même.

Le registre familier concerne quantité de mots empruntés à l'anglais. Sauf quelques exceptions qui sont traités de façon convenable (*gang, robine*), les anglicismes de la langue familière ne sont pas décrits. On se contente de les refouler dans des pseudo-articles qui se limitent à mentionner le mot, sans définition, suivi d'une formule de condamnation dans laquelle on propose un équivalent français. En voici un exemple :

#### ANGLICISME CRITIQUÉ

**party** n. m.

UQ L'emploi de *party* est critiqué comme synonyme non standard de *FÊTE, RÉCEPTION, SOIRÉE*.

*Organiser une fête de bureau. Une réception de Noël. Soirée pour souligner le départ d'une collègue.*

UQ **PARTY D'HUÎTRES**

L'emploi de *party d'huîtres* (de l'anglais *oyster party*) est critiqué comme synonyme non standard de *DÉGUSTATION D'HUÎTRES*. *Soirée de dégustation d'huîtres.*

UQ **SURPRISE-PARTY**

L'emploi de *surprise-party* (de l'anglais *surprise party*) est critiqué comme synonyme non standard de *FÊTE-SURPRISE, SURPRISE-PARTIE*. *Organiser une fête-surprise. Assister à une surprise-partie.*

Ce commentaire d'USITO sur le mot *party* ne rend pas compte du fonctionnement du mot au sein de la société québécoise. En premier lieu, *party* devrait être étiqueté Fam., ce qui indique le contexte normal d'emploi du mot. En second lieu, un mot aussi usuel devrait être défini et ses principaux emplois enregistrés : *party d'huîtres* bien sûr, mais aussi *party de bureau, party de Noël, party de fête, party de famille, party pyjama, casser le party* (sens propre et sens figuré), *faire le party, être sur le party, le party est fini* (sens propre et sens figuré), *gars de party*, etc. *Party* est attesté de milliers de fois dans les journaux québécois des deux dernières années (voir la base Eurêka), on le trouve sous la plume des journalistes les plus réputés. Le GDT le déconseille, ce qui est normal compte tenu de sa mission de francisation, mais il en reconnaît l'implantation dans l'usage et donne quelques précisions sur son emploi (le mot est généralisé, intégré, de genre masculin) :

[À propos de *party*] : « Le terme *party* est un emprunt à l'anglais dont l'usage est déconseillé. Il est d'emploi généralisé en français du Québec et est aussi en usage en France, mais il semble y être moins intégré. Au Québec, on l'emploie au masculin, alors qu'en France il est plutôt féminin, sans doute à cause de l'influence du mot *partie* dont le sens est très proche. »

[À propos de *party de Noël*] : « Bien que *party de Noël*, emprunt hybride à l'anglais, soit d'emploi généralisé en français du Québec, tant à l'oral qu'à l'écrit, il est préférable d'employer les termes français *fête de Noël* ou *réception de Noël* pour désigner ce concept. »

Décrire le français d'un point de vue québécois, c'est aussi situer les mots dans leur contexte sociolinguistique. Or les locuteurs québécois donnent une large place aux mots familiers, et même populaires, dans des contextes où le propos est plus soutenu. En somme, tout Québécois est sensible à l'expressivité des mots hérités des provinces de France et des anglicismes du peuple. Les anglicismes familiers les plus usuels auraient dû recevoir un traitement complet, à plus forte raison ceux qui se sont enrichis de connotations exploitées dans d'autres registres que le familier. Cela n'empêchait nullement les auteurs d'USITO de soumettre des propositions de remplacement.

## b. Le mot est d'un usage répandu, mais non familier

Les dictionnaires utilisent souvent la mention 'Emploi critiqué' quand une remarque normative s'impose pour cette catégorie de mots. La formulation d'USITO est un peu longue, mais rend le même message. En voici deux exemples :

**cabaret** [kabare] n. m.

[...]

**4** UQ Plateau utilisé pour le service de mets, de boissons. **REM.** L'emploi de *cabaret*, vieilli en France, est parfois critiqué au Québec comme synonyme non standard de *plateau*.

**espadrille** [espadrij] n. f.

[...]

**2** UQ Chaussure de sport. **REM.** L'emploi de *espadrille* est parfois critiqué comme synonyme non standard de l'appellation générique *chaussure de sport*.

Le problème cette fois tient à l'arbitraire du jugement. Pour quelle raison devrait-on décourager l'emploi du mot *cabaret* ? du mot *espadrille* ? L'OQLF, qui a pour mission de guider l'usage public, ne déconseille pas l'emploi de *cabaret* et classe même *espadrille* parmi les termes à privilégier. L'arbitraire est encore plus apparent quand on porte un jugement différent sur des mots qui sont comparables, comme on le remarque pour *revirer* et *cabaret* qui ont le même profil historique. USITO n'a émis aucun avis négatif pour le verbe *revirer*, se contentant de souligner qu'il était « sorti de l'usage en France ». Pourquoi alors formuler une réserve à propos de *cabaret* qui a été utilisé dans un emploi ayant eu cours en français jusqu'à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, comme le note le TLF : « Vieilli Plateau ou table utilisé pour servir le café, le thé, des liqueurs » ?

Presque tous les québécismes ont été stigmatisés dans le passé. Il n'est donc pas difficile de trouver un avis défavorable, si on le veut. Le temps est venu de réviser ces jugements et de suivre des lignes directrices cohérentes en accordant plus de crédit aux auteurs qui documentent leurs jugements, par opposition à ceux qui se retranchent derrière une terminologie opaque pour écarter un mot, comme le fait de le qualifier d' 'impropriété', tout simplement, sans fournir plus d'explication. On dirait que les auteurs d'USITO se sont sentis obligés de relayer la moindre réserve à propos de certains québécismes, comme s'ils craignaient qu'on leur reproche de les enregistrer. La formulation « est parfois critiqué », qui revient comme un leitmotiv servant visiblement à désamorcer d'avance la polémique puriste, révèle une certaine pusillanimité. La suivante, à propos du mot *chefferie*, terme

approuvé par l'OQLF, traduit une véritable insécurité qui est palpable ici et là dans tout le dictionnaire : « Cet emploi, parfois critiqué, est passé dans l'usage standard ». *Chefferie* ne nécessitait aucun commentaire normatif s'il appartient à la langue normée, de l'aveu même des auteurs.

### c. Le mot est un anglicisme de la langue écrite ou publique

Nous abordons maintenant la catégorie de mots qui pose le plus de problèmes dans USITO. On a vu plus haut que les anglicismes rejetés ne sont pas décrits. Rien n'est dit à propos des contextes linguistiques dans lesquels on les emploie (ce qui aiderait à choisir la bonne proposition de remplacement), des domaines auxquels ils sont associés, de la catégorie de locuteurs chez qui on les relève, des connotations qu'ils dégagent. Soit l'article ARGENT qui se termine par les deux dénonciations suivantes :

#### ANGLICISMES CRITIQUÉS

##### UQ LES ARGENTS

L'emploi de *les argents* (de l'anglais *moneys*) est critiqué comme synonyme non standard de *L'ARGENT, LES CRÉDITS, LES FONDS*.

##### UQ ARGENT NEUF

L'emploi de *argent neuf* (de l'anglais *new money*) est critiqué comme synonyme non standard de *FINANCEMENT ADDITIONNEL*<sup>24</sup>, *ARGENT FRAIS*.

Si on avait examiné la documentation québécoise, on aurait découvert d'autres emplois originaux par rapport au français de référence, les uns découlant de l'anglais, les autres issus du français. En voici une liste sommaire : *argent canadien, américain; argent facile; prix en argent; gagner de la grosse argent; faire de l'argent comme de l'eau; jeter son argent à l'eau; faire son argent (dans l'immobilier, etc.); l'argent ne pousse pas dans les arbres*. Le procédé d'USITO est réducteur et paternaliste, comme s'il fallait protéger l'utilisateur du dictionnaire contre la prise de conscience de son propre usage linguistique. Autre problème : dans un certain nombre de cas, l'absence de description des emplois a pour conséquence qu'on ne voit pas clairement ce dont il s'agit, par exemple dans ce passage concernant le mot *crédit* :

#### ANGLICISMES CRITIQUÉS

##### UQ CRÉDIT

L'emploi de *crédit* (de l'anglais *credit*) est critiqué comme synonyme non standard de *MÉRITE*.

[...]

Compte tenu de la proximité sémantique des deux mots en français, il aurait fallu des exemples et un commentaire, comme dans un dictionnaire de difficultés, et comme le fait souvent le GDT. Comparons d'ailleurs ce dernier et USITO dans le traitement des emplois du verbe *élaborer* qui sont attribuables à l'anglais :

<sup>24</sup> Voir plus loin une réserve à propos de l'emploi de ce mot.

USITO :

ANGLICISME CRITIQUE

UQ **ÉLABORER**

L'emploi de *élaborer* (de l'anglais *to elaborate*) est critiqué comme synonyme non standard de *DÉTAILLER*, *DÉVELOPPER*, *EXPLIQUER*, *PRÉCISER* (une idée, une question, un sujet).

GDT, s.v. développer :

« Donner plus de détails, exposer plus longuement une idée.

Termes privilégiés : développer v., exposer v., expliquer v.

Terme déconseillé : élaborer

Il est tout à fait correct de dire *élaborer un plan*, *élaborer une thèse*, puisque ce sont des ouvrages qui demandent beaucoup de travail et de réflexion, mais le terme *élaborer* est un calque sémantique lorsqu'il est utilisé dans le sens de "développer une idée". »

Le dictionnaire de l'OQLF rappelle le sens français du mot, dans son acception qui est la plus proche du sens anglais qu'on cherche à corriger afin que l'utilisateur soit en mesure de reconnaître la différence. Le procédé d'USITO n'aide pas l'utilisateur à bien cerner ce qui distingue le français et l'anglais, comme on peut le constater dans le traitement de toute une série de mots influencés par l'anglais : *agenda* (la provenance anglaise du sens d'« emploi du temps » n'est pas signalée, peut-être parce que cet emploi est accepté), *attractif* (la différence sémantique, qui est subtile, entre le mot français et l'anglais *attractive* n'est pas expliquée), *développer* (le Multi note plusieurs emplois qui auraient pu être traités), *identifier*, etc. L'article ADDITIONNEL, quant à lui, ne fait aucunement référence à l'influence anglaise. Pourtant, les deux syntagmes qui sont donnés s'expliquent par l'anglais *additional*. Voici comment se présente le texte :

**additionnel, additionnelle** [adisjɔnɛl] adj.

Qui est en plus, qui s'ajoute. *Financement additionnel. Délai additionnel.*

À noter que le Multi signale, quant à lui, que ce mot peut présenter une difficulté, mais il n'explique pas en quoi pourrait consister la confusion contre laquelle il met en garde :

**ADDITIONNEL, ELLE** adj.

Qui s'ajoute. *Apporter une précision additionnelle.*

⇒ Ne pas confondre avec les adjectifs suivants :

- **complémentaire**, qui constitue un complément;
- **supplémentaire**, ajouté à une chose déjà complète.

La consultation de ces deux dictionnaires ne permet pas de circonscrire l'emploi du mot dans le français de référence, ni d'identifier les emplois proprement québécois. Les deux observations suivantes permettraient d'y voir plus clair :

1) Dans le français de référence, *additionnel* ne se dit que de choses, et non de personnes. Pour parler d'un employé occasionnel ou temporaire qui s'ajoute au personnel stable, on dit plutôt *surnuméraire*, *supplémentaire*.

2) Dans le français de référence, *additionnel* est devenu un terme didactique et rare, restreint à quelques syntagmes et employé surtout dans la langue du droit, de l'économie et du sport (par ex. *article additionnel d'une loi; temps additionnel*, dans le vocabulaire du football). Dans des contextes autres, on dit plutôt *supplémentaire* ou *complémentaire*. En anglais, au contraire, *additional* est un mot courant et, sous son influence, le français du Québec a acquis de nombreuses collocations qui ne se retrouvent pas en France (comme *délai additionnel, précision additionnelle*)<sup>25</sup>.

J'ai évoqué plus haut la nécessité d'une plus grande cohérence dans les interventions visant à dégager la norme du français du Québec. Outre l'amateurisme qui a caractérisé les campagnes puristes à partir des années 1840 jusque vers 1980, ce sont les argumentations contradictoires et le travail en rangs dispersés qui ont ruiné les efforts des zéloteurs du bon usage (Poirier et Saint-Yves, 2002). L'Office québécois de la langue française, qui a pris le relais à partir de 1961, a mis un certain temps à faire l'inventaire des vocabulaires à rectifier et ce n'est que progressivement que s'est imposée à lui la légitimité de la différence québécoise en matière de langue. Dans le prolongement des débats qu'a provoqués la publication du DFP et du DQA, et surtout depuis la nouvelle politique adoptée en 2001, l'OQLF a revu plusieurs de ses recommandations antérieures en prenant en considération le contexte sociolinguistique québécois (Vézina, 2004)<sup>26</sup>. Ses avis tiennent compte davantage de la démarche de la société québécoise qui a affirmé son identité linguistique et culturelle dans tous les secteurs d'activité. Certes, l'OQLF fait des propositions avec lesquelles on peut ne pas être d'accord et qu'on a le droit de critiquer : c'est son rôle que de tester des termes. Il n'en reste pas moins que cet organisme a acquis une bonne crédibilité et que son point de vue, exprimé dans le GDT, doit être pris en considération.

Les jugements des auteurs d'USITO coïncident avec les propositions du GDT dans un grand nombre de cas (par exemple pour *amphithéâtre* au sens d'« aréna » et *autobus scolaire*, qui sont acceptés, et *école alternative*, qui est déconseillé), mais ils s'en écartent pour *tweet* « micromessage », *espadrille*, etc. (critiqués dans USITO, acceptés dans GDT), sans qu'on sache pourquoi. Une divergence de vues, également inexplicée, oppose les deux dictionnaires dans l'évaluation du mot *fournaise* désignant un appareil de chauffage. L'article portant sur ce mot se termine sur les deux condamnations suivantes dans celui de Sherbrooke :

#### ANGLICISMES CRITIQUÉS

UQ **FOURNAISE**

L'emploi de *fournaise* (de l'anglais *furnace*) est critiqué comme synonyme non standard de *CHAUDIÈRE*.

<sup>25</sup> Dagenais (1967) présentait un commentaire plus succinct, mais qui touchait les caractéristiques essentielles de l'emploi du mot en français de référence.

<sup>26</sup> « Cette nouvelle politique [...] réaffirme l'importance de l'usage, notamment celui de la population québécoise, dans le processus de sélection des termes à diffuser, ce qui témoigne d'un souci accru de l'implantation terminologique et d'appropriation de la langue française par l'ensemble de la population. » (p. 182).

#### UQ FOURNAISE À L'HUILE

L'emploi de *fournaise à l'huile* (de l'anglais *oil furnace*) est critiqué comme synonyme non standard de *CHAUDIÈRE À MAZOUT*.

Le mot *fournaise* occupe une place centrale dans le vocabulaire du chauffage au Québec. L'OQLF a reconnu la pertinence de cet anglicisme en lui octroyant le statut de 'terme privilégié' dans l'appellation *fournaise au mazout*, au même titre que *chaudière à/au mazout*. La définition qu'il en donne est la suivante (GDT, avis de 2001) : « Appareil de chauffage central composé notamment d'un foyer où brûle du mazout pour chauffer de l'air qui est ensuite poussé dans des canalisations vers les pièces à chauffer, ou pour chauffer de l'eau qui circule dans des calorifères installés dans ces pièces. » On remarquera que cette définition reconnaît indirectement un autre québécoïsme, soit le mot *calorifère* au sens de « radiateur » (en usage en français du 19<sup>e</sup> siècle, v. TLF). Or USITO donne de ce dernier mot une définition qui fait plutôt de *calorifère* un synonyme de *fournaise* : « UQ Appareil produisant de la chaleur et la diffusant dans une maison, un bâtiment par l'intermédiaire de tuyaux ». On aurait aimé qu'USITO tienne compte de l'avancée du GDT dans la structuration de ce vocabulaire en reconnaissant le rôle que jouent les mots *fournaise* et *calorifère* dans l'usage réel.

Je terminerai cette section en examinant le traitement qu'USITO a réservé à quelques anglicismes qui ont trait à l'usage de France. Il s'agit sans doute de cas isolés, mais j'y vois des indices révélateurs de l'ambiguïté de notre rapport avec les Français sur le plan de la langue, thématique dont il a été question au début de ce texte. L'article SET illustre une première facette de ce rapport : un même mot d'origine anglaise est acceptable quand il vient de France, mais condamnable si l'emprunt s'est produit au Québec. USITO enregistre *set (de table)*, utilisé en France, en le définissant de façon normale, et sans étiquette négative (ce qui va de soi puisqu'il s'agit d'un emploi noté UF et que *Le Petit Robert* l'enregistre sans marque) :

**set** [set] n. m.

**I** UF *Set (de table)* (de l'anglais *set (of tablemats)* ou *set (of place mats)*) : ensemble de napperons.

Par contre on trouve, relégué à la fin de l'article sous la rubrique 'Anglicismes critiqués' et non défini, le même syntagme dans son emploi québécois<sup>27</sup> :

#### ANGLICISMES CRITIQUÉS

[...]

UQ **SET**

L'emploi de *set* (mot anglais) est critiqué comme synonyme non standard de *ENSEMBLE*, *JEU*, *MOBILIER*, *SERVICE*, *TRAIN*, *TROUSSEAU*, *ETC.*

<sup>27</sup> Comme l'emploi n'est pas décrit, on doit savoir que, au sens de « mobilier », l'unité en cause est *set de table*, *set de cuisine* ou *set de salon*.

Je ne veux pas suggérer ici que l'anglicisme québécois *set* (*de table, de cuisine, etc.*) aurait dû être présenté sans marque; c'est plutôt son traitement inadéquat que je déplore et qui crée le malaise. On éviterait le problème si tous les mots recevaient un traitement 'normal', en l'occurrence ici une définition précédée de la marque Fam., qui rend bien compte de l'emploi que les Québécois font de nos jours de *set de table*.

Autre cas similaire : le couple UF *jeter l'éponge* / UQ *jeter* (ou *lancer*) *la serviette*, qui sont au départ des expressions du milieu de la boxe qui ont fini par signifier « abandonner la lutte; renoncer à poursuivre une action ». Les deux sont des calques de l'anglais, mais seule l'expression québécoise fait l'objet d'une réserve : « L'emploi de l'expression *lancer la serviette* est parfois critiqué comme calque de l'anglais. » Mais USITO ajoute aussitôt : « L'expression *jeter l'éponge* est également un calque de l'anglais », comme si on voulait prendre la défense de la variante québécoise. Il faut sans doute interpréter cette remarque comme étant une réponse au *Multidictionnaire* qui taxe l'expression de 'forme fautive'. Cet exemple illustre deux choses : 1) les anglicismes de France qui concurrencent des anglicismes québécois n'ont pas besoin de justification; b) le Multi est une autorité qu'on ne veut pas défier. Il serait quand même temps que l'auteur de cet ouvrage explique clairement ses critères d'acceptation et de rejet.

À l'inverse de ce que nous venons de voir, on trouve dans USITO quelques anglicismes franco-français qui font l'objet de critiques, ce qui révèle un autre aspect des rapports Québec-France sur le plan linguistique. Il s'agit donc de mots qui ne se disent pas au Québec (ou très peu) et qu'on va dénoncer sans les décrire. Soit les articles FERRY-BOAT, PRESSING et SPONSOR :

#### ANGLICISME CRITIQUÉ

**ferry-boat** ou **ferry** n. m.

L'emploi de *ferry-boat*, ou de sa variante *ferry*, est critiqué comme synonyme non standard de *TRAVERSIER*, *TRANSBORDEUR*. *Le traversier de Lévis*.

**REM.** L'emploi de *traversier* a été officialisé par l'OQLF. L'emploi de *transbordeur* a fait l'objet d'une recommandation officielle en France.

#### ANGLICISME CRITIQUÉ

**pressing** n. m.

UF L'emploi de *pressing* est critiqué comme synonyme non standard de *NETTOYEUR*, *TEINTURERIE*. *Porter des vêtements chez le nettoyeur*.

**REM.** On emploie *nettoyeur* au Québec et *teinturerie* en France.

#### ANGLICISME CRITIQUÉ

**sponsor** n. m.

UF L'emploi de *sponsor* est critiqué comme synonyme non standard de *COMMANDITAIRE*, *PARRAINEUR*. *Agir en tant que commanditaire officiel d'un événement. Désistement d'un parraineur important*.



**REM.** L'emploi de *mécène* et celui de *parraineur* ont fait l'objet d'une recommandation officielle en France.

On peut dire qu'à peu près personne n'utilise ces mots au Québec. *Ferry-boat* aurait d'ailleurs dû être marqué UF, comme les deux autres. Une recherche dans la base Eurêka (journaux publiés en France et au Canada français) couvrant les deux dernières années le confirme : *ferry-boat* est attesté plus d'une centaine de fois dans des sources françaises et seulement trois fois dans des sources québécoises qui relaient d'ailleurs des dépêches de l'Agence France-Presse. Pourquoi alors prendre la peine de créer un article dans le seul but de critiquer les francismes *ferry-boat*, *pressing* et *sponsor* dans un dictionnaire québécois ? On a le sentiment que, cette fois, c'est le Québécois moraliste qui porte un jugement sur le parler des Français, lequel contiendrait 'trop' d'anglicismes. Cette attitude, qui se manifeste depuis le 19<sup>e</sup> siècle, traduit d'une autre façon le sentiment d'infériorité par rapport aux Français auxquels on aime bien faire la leçon<sup>28</sup>.

Concluant son analyse du phénomène historique d'autoflagellation pour cause d'anglicisme qui a dominé le discours de l'intelligentsia québécoise pendant plus d'un siècle, Gabrielle Saint-Yves (2006, p. 366) écrit : « Il faudra encore des années et quelques autres expériences audacieuses pour que les anglicismes puissent recevoir un traitement semblable à celui des autres mots dans les dictionnaires produits au Québec. » USITO ne peut certes pas, dans son état actuel, figurer parmi ces « expériences audacieuses ». Le phénomène de l'emprunt à l'anglais y est traité dans le même esprit que celui qui a animé les campagnes de bon parler du 19<sup>e</sup> siècle. Sa méthode présente les défauts suivants :

- refus de décrire les anglicismes rejetés;
- mise sur le même pied des anglicismes de la langue publique ou écrite, notamment des anglicismes sémantiques auxquels se prêtent des mots comme *développer*, *élaborer*, *identifier*, *initier*, *prévaloir*, etc., et des anglicismes de la langue familière ou populaire, comme *boss*, *cheap*, *fun*, *job*, *sloche*, etc.;
- arbitraire dans la distinction entre anglicismes méritant de faire l'objet d'un véritable article et anglicismes limités à une mention corrective, condamnés sans autre forme de procès (comparer, de ce point de vue l'article GANG, dont l'analyse satisfait aux exigences d'une bonne description, et l'article FUN, qui se résume à une formule de censure).

Cette politique rédactionnelle découle d'une conception réductrice de la fonction normative d'un dictionnaire de langue, aspect dont il a été question au début de la présente section. Dans le cas des anglicismes de la langue familière et populaire, elle continue d'alimenter un vaste malentendu qui a pris naissance au 19<sup>e</sup> siècle. On a alors interprété l'évolution du français canadien comme une dégénérescence de la langue sous l'influence de l'anglais. Il faut plutôt évaluer cette période de notre histoire linguistique en ayant à

---

<sup>28</sup> Ces trois anglicismes sont relevés dans le Multi comme étant des anglicismes utilisés en France. On peut croire que c'est la raison pour laquelle on les retrouve dans USITO.

l'esprit la difficulté que posait le renouvellement des terminologies en français dans le contexte de la révolution industrielle sous domination anglaise.

Laisse à lui-même et peu scolarisé, le peuple a comblé ses besoins en vocabulaire en empruntant à la langue de ceux qui le dominaient dans les milieux de travail. Ce faisant, il a fait preuve d'une excellente maîtrise des mécanismes phonétiques, grammaticaux et sémantiques du français, assurant ainsi la survie de sa langue. Les emprunts qu'il a faits à l'anglais se sont fondus dans le fonds français et il a exploité les nouveaux venus (comme *boss, party, smart*) de la même façon qu'il l'avait fait et continuait de le faire avec les mots hérités des provinces de France (*amancher, maganer, pogner*), créant des sens nouveaux, des dérivés, des expressions aussi bien avec les uns qu'avec les autres. Paradoxalement, l'emprunt à l'anglais a été l'occasion de cimenter son attachement au français et d'en assurer le maintien. Comment un grand dictionnaire, qui s'est donné pour mission de proposer une représentation québécoise de la langue française, pourrait-il occulter cette dimension de l'identité collective ?

\*

\*       \*

## 7. Conclusion

Les questions qui ont été posées au début de ce texte annonçaient un examen à partir d'un point de vue sociolinguistique du dictionnaire réalisé par l'équipe FRANQUS de l'Université de Sherbrooke. En somme, on voulait savoir si les auteurs d'USITO avaient été capables de s'affranchir de la vision franco-française, dont rendent compte les dictionnaires parisiens, et de donner du français québécois une représentation ressemblante.

Les sondages que j'ai faits dans USITO m'ont convaincu en tout cas que ses auteurs étaient en mesure de relever le défi. En témoignent les articles portant sur les mots de la faune et de la flore et un bon nombre d'autres conçus dans le même esprit. On peut aller jusqu'à dire que ces articles sont des modèles pour la francophonie car, tout en projetant un éclairage québécois sur les mots, ils les situent judicieusement au sein du lexique français universel. L'équipe d'USITO a aussi le mérite d'avoir accepté de dépasser les limites qu'elle avait imposées à la nomenclature de la langue courante dans son projet initial. Ce dictionnaire enregistre en effet une bonne quantité de mots de la conversation quotidienne. Ces unités de lexique viennent s'ajouter aux québécismes de la langue neutre pour donner du français québécois la représentation la plus importante à ce jour dans un dictionnaire général.

Peut-on considérer pour autant qu'USITO livre bien une description du français 'vu du Québec' ? La recherche a démontré que, pour la description des mots communs avec le français de France, qui forment la partie la plus considérable du lexique, on a repris pour l'essentiel les analyses des lexicographes de France. Pour cette raison, on n'a pas été en

mesure de mettre en évidence le maniement original que font les Québécois de ces mots dont le fonctionnement était présumé le même qu'en France. Par ailleurs, pour revenir aux québécismes, on observe une grande inégalité de traitement qu'on ne parvient pas à s'expliquer. On fera ici l'hypothèse que le projet a été redéfini dans les dernières années de production et qu'on a dû accélérer la cadence, ou alors qu'on n'a pas eu le temps d'ajuster les textes déjà produits. On peut croire que l'équilibre pourra être rétabli dans le futur. La plupart des aspects du traitement exigeront des compléments, des corrections et des vérifications, notamment pour le marquage géographique des emplois et pour l'illustration littéraire. Quant à la partie étymologique, elle est à construire. Il faut convaincre les responsables d'USITO de l'absolue nécessité de renseigner les Québécois sur les origines et l'évolution de leur français, qui demeurent mal connues.

Il reste à parler de l'apport de ce dictionnaire à la description de la norme, qui représentait l'objectif central de l'entreprise. Sur ce plan, les résultats sont décevants. Les rédacteurs ont créé une formule lexicographique hybride consistant à incorporer à un dictionnaire général de bonne tenue un lexique correctif rappelant les campagnes de bon parler français. Le problème n'est pas d'avoir voulu introduire des recommandations visant à améliorer la qualité de la langue, mais d'avoir choisi de le faire dans l'esprit de la tradition des 'Dites – Ne dites pas'. Les auteurs d'USITO manquent de confiance en eux-mêmes et multiplient les réserves, comme s'ils voulaient, pour se protéger, rendre compte des moindres critiques qui ont pu être formulées dans le passé. Les rubriques correctives de ce dictionnaire ne nous apprennent rien de plus que les relevés du *Multidictionnaire de la langue française* et beaucoup moins que les explications du *Grand dictionnaire terminologique* de l'Office québécois de la langue française.

Le français québécois a connu une évolution accélérée depuis les années 1960 et ses locuteurs ont acquis une assurance qui leur permet aujourd'hui de se regarder en face. Le temps est venu de leur fournir un dictionnaire dans lequel ils puissent se reconnaître et qui les guide d'une façon constructive quand ils s'interrogent sur le bon usage des mots. La parution d'un tel ouvrage marquerait le début d'une nouvelle étape de l'affranchissement culturel des Québécois. USITO pourrait devenir un instrument d'affirmation collective et le principal outil de référence sur la langue générale au Québec, à condition que ses auteurs acceptent de revoir leur travail et abandonnent l'attitude paternaliste qui imprègne leur approche correctrice. Un bon nombre d'articles montrent qu'il y a au sein de l'équipe d'USITO des rédacteurs qui sont capables de mener à bien ce projet. Il reste à espérer qu'ils auront les coudées franches dans la révision qui s'impose.

# RÉFÉRENCES

## 1. Sources siglées

BDTS = Banque de Données Textuelles de Sherbrooke, Centre d'analyse et de traitement du français québécois, Université de Sherbrooke.

<<http://catfran.flsh.usherbrooke.ca/catifq/bdts/index.htm>>

Chroqué = Base de données textuelles de chroniques québécoises de langage, sous la dir. du professeur Wim Remysen, Université de Sherbrooke.

<<http://catfran.flsh.usherbrooke.ca/chroque/>>

DFP = *Dictionnaire du français Plus, à l'usage des francophones d'Amérique*, édition établie sous la responsabilité de A.E. Shiaty, avec la coll. de Pierre Auger et de Normand Beauchemin. Rédacteur principal : Claude Poirier, avec le concours de Louis Mercier et de Claude Verreault, Montréal, Centre Éducatif et Culturel, 1988.

DHFQ = *Dictionnaire historique du français québécois. Monographies lexicographiques de québécismes*, sous la dir. de Cl. Poirier, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1998. Les données de cet ouvrage ont été entièrement versées dans la [BDLP-Québec](#).

DQA = *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui. Langue française, histoire, géographie, culture générale*, rédaction dirigée par J.-Cl. Boulanger, supervisée par A. Rey, Saint-Laurent (Québec), Dicorobert, 1992.

Eurêka = CEDROM-SNI, Outremont (Québec), 2000-. Banque de données qui permet de faire des recherches dans des quotidiens, des hebdomadaires et des mensuels canadiens français et francophones européens. <<http://www.eureka.cc/>>

FLI = Fichier lexical informatisé du Trésor de la langue française au Québec. Environ 400 000 citations tirées de sources québécoises du 16<sup>e</sup> siècle à nos jours.

<<http://www.tfq.ulaval.ca/fichier>>

GDT = *Grand dictionnaire terminologique* de l'Office québécois de la langue française.

<<http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/index.aspx>>

Multi = Villers, Marie-Éva de, 2003. *Multidictionnaire de la langue française*, 4<sup>e</sup> éd., Montréal, Québec Amérique.

TLF = *Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle (1789-1960)*, sous la dir. de P. Imbs, puis de B. Quemada, Paris, Éd. du Centre national de la recherche scientifique, puis Gallimard, 1971-1994, 16 vol. <<http://atilf.atilf.fr/>>

## 2. Autres sources

Beauchemin, Normand, 1986. « Français québécois parlé en Estrie et ailleurs », dans L. Boisvert *et alii*, *La lexicographie québécoise. Bilan et perspectives*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 151-168.

Cajolet-Laganière, Hélène et Pierre Martel, 2008. « Le système de marques d'usage et de marques normatives dans le dictionnaire du français de l'Équipe FRANQUS », dans M. Cormier et J.-Cl. Boulanger (dir.), *Les dictionnaires de la langue française au Québec : de la Nouvelle-France à aujourd'hui*, [Montréal], Les Presses de l'Université de Montréal, p. 387-410.

Conseil de la langue française, 1990. *L'aménagement de la langue : pour une description du français québécois*, Rapport et avis au Ministre responsable de l'application de la Charte de la langue française, Québec, Service des communications du CLF.

Dagenais, Gérard, 1967. *Dictionnaire des difficultés de la langue française au Canada*, Québec - Montréal, Éd. Pedagogia inc.; 2<sup>e</sup> éd., Boucherville (Québec). Les Éditions françaises inc., 1984.

*Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, sous la direction de M. Lemire et collab., Montréal, Fides, 8 vol. de 1971 à 2011.

<<http://www.crilcq.org/recherche/histoire/dolq.asp>>

Martel, Pierre et Hélène Cajole-Laganière, 1996. *Le français québécois. Usages, standard et aménagement*, [Québec], Institut québécois de recherche sur la culture – Les Presses de l'Université Laval.

Mercier, Louis, 1986. « Ces sacrés sacres », *Québec français*, mars, p. 18-19.  
<<http://id.erudit.org/iderudit/49874ac>>

Mercier, Louis, 2013. « Un nouveau dictionnaire général de la langue française qui vient du Québec, mais pourquoi donc ? », *Repères – DORIF*, n<sup>o</sup> 2 *Voix/voies excentriques : la langue française face à l'altérité.*- Volet n<sup>o</sup> 2, juillet, *Autour du français québécois : perspectives (socio-)linguistiques et identitaires*, dirigé par Ch. Molinari et P. Puccini.  
<[http://www.dorif.it/ezone/ezone\\_articles.php?art\\_id=81](http://www.dorif.it/ezone/ezone_articles.php?art_id=81)>

Nelligan, Émile, 1903. *Émile Nelligan et son œuvre*, préface et édition par Louis Dantin, Montréal, Beauchemin.

*Petit Larousse Illustré (Le)*, Paris, Larousse, dep. 1905. Éd. utilisées : 2000-2011.

*Petit Robert (Le)*, *Dictionnaire alphabétique & analogique de la langue française*, secrétaire général de la réd. : Alain Rey, Paris, Société du Nouveau Littré – Le Robert, dep. 1967. Édition en ligne, 2014.

- Poirier, Claude, 1989. « Le rôle du dictionnaire dans la perception et la définition des normes langagières », *Le français en tête*, Actes du Colloque sur l'apprentissage du français au Québec (Québec, 29-31 janvier 1988), organisé par la Centrale de l'enseignement du Québec, publié par la CEQ, p. 41-48.
- Poirier, Claude, 1990. « Les québécismes dans les dictionnaires : marqués ou non marqués ? » *Québec français*, n° 79, p. 90-91.  
<<http://www.erudit.org/culture/qf1076656/qf1224768/44748ac.pdf>>
- Poirier, Claude, 2000. « Le français de référence et la lexicographie différentielle au Québec », dans M. Francard, en coll. avec G. Geron et R. Wilmet (dir.), *Le français de référence. Constructions et appropriations d'un concept*, numéros des *Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain*, vol. 26, t. 1-4, p. 139-155.
- Poirier, Claude, 2002. « Le rapport Larose. Vers un standard linguistique in vitro », *Québec français*, n° 124, p. 28.  
<<http://www.erudit.org/culture/qf1076656/qf1193303/55860ac.pdf>>
- Poirier, Claude, 2008a. « Entre dépendance et affirmation : le parcours historique des lexicographes québécois », dans M. C. Cormier et J.-Cl. Boulanger (dir.), *Les dictionnaires de la langue française au Québec : de la Nouvelle-France à aujourd'hui*, [Montréal], Les Presses de l'Université de Montréal, p. 13-60.
- Poirier, Claude, 2008b. « Le *Dictionnaire du français plus* (1988) : une occasion qu'il fallait saisir », dans Claudine Bavoux (dir.), *Le français des dictionnaires. L'autre versant de la lexicographie française*, Bruxelles, De Boeck - Duculot, p. 111-125.  
<<http://www.tlfq.ulaval.ca/pub/pdf/I-47.pdf>>
- Poirier, Claude et Gabrielle Saint-Yves, 2002. « La lexicographie du français canadien de 1860 à 1930 : les conséquences d'un mythe », *Cahiers de lexicologie*, Paris, t. 80, p. 55-76.
- Rézeau, Pierre, 2001. *Dictionnaires des régionalismes de France. Géographie et histoire d'un patrimoine linguistique*, Bruxelles, Éd. Duculot.
- Saint-Yves, Gabrielle, 2006. « L'anglicisme ou le *mea culpa* des Québécois : éclairage historique », *The French Review*, vol. 80, n° 2, p. 354-369.
- Vézina, Robert, 2004. « La prise en compte de la variation lexicale dans la production terminologique et linguistique de l'Office de la langue française », dans P. Bouchard (dir.), *La variation dans la langue standard. Actes du colloque tenu les 13 et 14 mai 2002 à l'Université Laval*, Québec, Office québécois de la langue française, Gouvernement du Québec, p. 181-193.
- Vigneault, Gilles, [1964]. *Balises*, Québec, Éditions de l'Arc.